

Tableau des Obligations Diverses

V. Régimes fonciers				
D.P.U.	DROIT DE PREEMPTION URBAIN	Un droit de préemption a été créé par D.C.M.du 26/10/87sur les zones U et NA du P.O.S. modifié	COMMUNE	
Z.P.E.N.S.	ZONE DE PREEMPTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES	Zone de préemption instituée par délibération du Conseil Général du 30/01/1989 Superficie 135 ha 8	Conseil Général Hôtel des Services 51 Rue Gustave Delory 59047 LILLE Cedex	
V.b Participations financières				
T.L.E.	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	3%	DDTM 62, Boulevard de Belfort 59019 LILLE Cedex	24/10/2008
T.D.E.N.S.	TAXE DEPARTEMENTALE D'ESPACE NATUREL SENSIBLE	1,20%	DDTM 62, Boulevard de Belfort 59019 LILLE Cedex	24/10/2008
C.A.U.E.	TAXE DEPARTEMENTALE DES CONSEILS D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT	0,2%	DDTM 62, Boulevard de Belfort 59019 LILLE Cedex	